



Église des Pays de l'Ain

1er Mai 2015
n° 5

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Une Eglise grande ouverte

Au moment où notre diocèse subit une vague de vols et de profanations, il peut être paradoxal de vouloir que les portes des églises soient grandes ouvertes. Nous avons tous été choqués par ces portes fracturées, ces serrures forcées... Aujourd'hui encore, il est toujours douloureux de voir les tabernacles ouverts, vides : Celui qui habite nos églises n'y est plus sacramentellement présent.

Il faut donc que chaque chrétien - et au-delà, que chaque habitant des communes de l'Ain - prenne conscience que nous devons tous être vigilants pour protéger ces objets, légués par ceux qui nous ont précédés dans la foi, et que nous devons à notre tour transmettre.

Alors, faut-il fermer les portes des églises et nous barricader pour protéger ces calices, ces ciboires, ces ostensoirs, ces statues et ces tableaux auxquels nous sommes légitimement attachés ? A première vue, transformer nos églises en coffres-forts pourrait sembler être une bonne idée.

Pourtant, c'est bien à l'ouverture des portes que le Saint-Père nous invite, en présentant la prochaine année jubilaire, qui s'ouvrira le 8 décembre prochain. Dans *Misericordiae*

Vultus, la bulle d'indiction du jubilé extraordinaire de la Miséricorde, il demande que « dans chaque Eglise particulière, dans la cathédrale qui est l'Eglise-mère pour tous les fidèles, [...] une Porte de la Miséricorde soit ouverte pendant toute l'Année Sainte. »

Et étonnamment, l'ouverture des portes et la présence des croyants dans les églises est également la solution préconisée par les forces de l'ordre : rien ne protège mieux une église que la présence des paroissiens qui la surveillent, l'entretiennent et y prient !

Alors ouvrons grand les portes, pour laisser les chrétiens, les pèlerins, les voisins, les passants ou ceux qui sont éloignés de l'Eglise entrer... mais ne les laissons pas seuls : soyons présents pour les accueillir, et pour annoncer la Miséricorde de Dieu ceux qui entreront !

Guilhem DUVAL

Délégué épiscopal à l'information

*Illustration : Vierge à l'Enfant,
église de Villars-les-Dombes*

Sommaire

Editorial	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Nominations - 1ère série	p. 4
Conseil presbytéral	p. 6
Informations diocésaines	p. 7
Renforcer la sécurité des Eglises de l'Ain	p. 8
Agenda diocésain	p. 10

Agenda de notre Evêque

Du mardi 28 avril au jeudi 7 mai

- Visite pastorale du groupement paroissial d'Oyonnax

Vendredi 8 mai

- Confirmations à Pouilly

Mardi 12 mai

- Rencontre de l'économiste et du vicaire général
- Conférence de François-Xavier Bellamy à la maison Jean-Marie Vianney

Mercredi 13 mai

- Rencontre du Service Accueil et Médiation pour la Vie consacrée à Paris

Jedi 14 mai

- Confirmations à Lhuis
- Soirée avec la communauté des Dominicaines de l'Eucharistie à Cerdon

Vendredi 15 mai

- Conseil épiscopal
- Rencontre de la communauté des Sœurs de Saint Joseph de Jasseron

Samedi 16 mai

- Rencontre des confirmands de l'aumônerie de Bourg

Dimanche 17 mai

- Confirmations à Saint-Martin-du-Fresne



Confirmation à Notre-Dame de Bourg en 2013

Lundi 18 mai

- Soirée théâtre « Saint Pierre, l'apôtre éprouvé » au séminaire d'Ars

Mardi 19 mai

- Rencontre de la supérieure générale des Sœurs de Saint-François d'Assise
- Déjeuner avec l'équipe des Educateurs à la Vie
- Rencontre du supérieur général des Oblats de Saint-Vincent de Paul

Mercredi 20 mai

- Comité de coordination de la Vie consacrée à Paris

Jedi 21 mai

- Rencontre de la responsable régionale du Secours catholique
- Conseil du séminaire d'Ars

Agenda de notre Evêque (suite)

Vendredi 22 mai

- Conseil épiscopal avec les doyens l'après-midi
- Conseil pastoral à Ceyzeriat

Samedi 23 mai

- Rencontre des confirmands du groupement paroissial de Ferney-Voltaire
- Confirmations des jeunes de l'Institution Saint-Pierre à Notre-Dame de Bourg

Dimanche 24 mai – Pentecôte

- Confirmations des adultes à Notre-Dame de Bourg
- Messe et soirée avec les familles de réfugiés irakiens

Lundi 25 mai

- Rencontre des prêtres *fidei donum*

Mardi 26 mai

- Visite à la maison de fondation spirituelle Saint-François de Sales à Paray-le-Monial
- A s s e m b l é e Générale du Comité diocésain de l'enseignement catholique

Mercredi 27 mai

- Rencontre de l'économiste et du vicaire général

Jeudi 28 et vendredi 29 mai

- C o n s e i l presbytéral à Saint-Rambert-en-Bugey

Vendredi 29 mai

- Rencontre du

directeur diocésain de l'enseignement catholique

- Soirée avec la communauté des Sœurs de Saint-Paul à Bourg

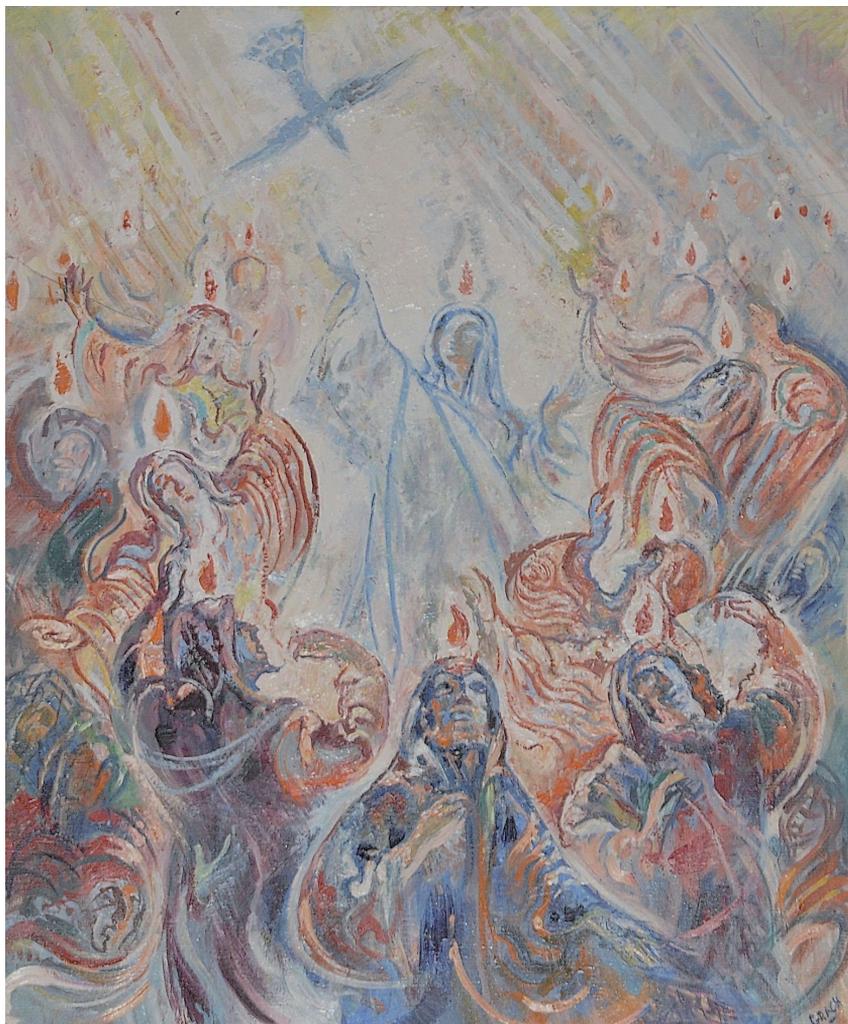
Samedi 30 mai

- Confirmations à Cessy
- Confirmations à Gex

Dimanche 31 mai

- Confirmations à Belley
- Rencontre de la communauté des Sœurs de la Congrégation de Marie à Belley

La Pentecôte
Eglise Notre-Dame de la Miséricorde, Ars



Nominations - 1ère série - À dater du 1^{er} septembre 2015

- **M. l'abbé Pascal Bamokena**, prêtre Fidei donum de l'archidiocèse de Brazzaville, est remis à la disposition de son archidiocèse, au terme de la convention passée avec l'archevêque de Brazzaville. De ce fait il est déchargé de sa mission d'auxiliaire dans les paroisses du groupement d'Oyonnax-Veyziat.

- **M. l'abbé Patrick Clément** est envoyé en mission d'études à l'Institut Jean-Paul II, à Rome. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire paroissial dans le groupement d'Ars-sur-Formans.

- **M. l'abbé Bruno Meurice** est mis à la disposition du diocèse de Saint-Etienne commeaumônierdesClarissesdeMontbrison, pour une durée d'un an prorogeable. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire paroissial dans le groupement de Bellegarde-sur-Valserine.

- **M. l'abbé Louis Josserand**, chapelain de la Chapelle des Venues de Bourg-en-Bresse et aumônier diocésain du Secours catholique, est admis à prendre sa retraite.

- **M. l'abbé Frédéric Pelletier** est déchargé de l'administration de la paroisse Notre-Dame de Bourg-en-Bresse.

Dans les paroisses

- **M. l'abbé André Cordenod**, curé des paroisses du groupement de Montréal-la-Cluse, est admis à prendre sa retraite. Il réside au presbytère de Veyziat et rend des services dans les paroisses du groupement d'Oyonnax-Veyziat.

- **M. l'abbé Alain Raymond** est nommé curé des paroisses du groupement de Montréal-la-Cluse, pour une durée de six ans prorogeable. Il réside au presbytère de Montréal-la-Cluse.

De ce fait il est déchargé de son office de vicaire paroissial dans le groupement d'Oyonnax-Veyziat. En outre il est nommé modérateur des aumôneries scolaires de l'enseignement public du doyenné du Haut Bugey, pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Jean-Louis Sanahuja** est nommé prêtre auxiliaire au service des paroisses des groupements d'Oyonnax, Veyziat et Échallon. De ce fait il est déchargé de son office de curé des paroisses du groupement d'Échallon. Il conserve son domicile au presbytère d'Échallon.

- **M. l'abbé Marcel Tavel**, curé des paroisses du groupement d'Oyonnax-Veyziat, est nommé en outre curé des paroisses du groupement d'Échallon, pour une durée de six ans prorogeable.

- **M. l'abbé Marc Martial** est nommé curé de la paroisse Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, pour une durée de six ans prorogeable. Il réside au presbytère de Notre-Dame. De ce fait il est déchargé de son office de curé des paroisses du groupement de Châtillon-sur-Chalarnonne.

- **M. l'abbé Dominique Blot** est nommé curé des paroisses du groupement de Châtillon-sur-Chalarnonne, pour une durée de six ans prorogeable. Il réside au presbytère de Châtillon-sur-Chalarnonne. De ce fait il est déchargé de son office de curé des paroisses du groupement de Montluel.

- **M. l'abbé Patrick de Varax** est nommé curé des paroisses du groupement de Montluel, pour une durée de six ans prorogeable. Il réside au presbytère de Montluel. De ce fait il est déchargé de ses offices de curé des paroisses de Gex et Divonne et de Doyen des Pays de Gex et de la Michaille.

- **M. l'abbé René Catherin** est nommé prêtre

auxiliaire au service des paroisses du groupement de Bellegarde-sur-Valserine, pour une durée de trois ans renouvelable. De ce fait il est déchargé de ses offices de curé des paroisses du groupement d'Ambérieu-en-Bugey et de Doyen de la Plaine de l'Ain.

• **M. l'abbé Bruno Boucly** est

nommé curé des paroisses du groupement d'Ambérieu-en-Bugey, pour une durée de six ans prorogable. Il réside au presbytère d'Ambérieu-en-Bugey. De ce fait il est déchargé de son office de curé des paroisses de Cessy.

• **M. l'abbé Grégoire de Kermenguy** est nommé curé des paroisses du groupement de Cessy, pour une durée de six ans prorogable. Il réside au presbytère de Cessy. En outre il est nommé curé in solidum des paroisses de Gex et Divonne-les-Bains et modérateur de l'exercice de la charge pastorale, pour une durée de six ans prorogable. De ce fait il est déchargé de ses offices de curé des paroisses du groupement de Meximieux, d'administrateur paroissial du groupement de Miribel et de Doyen de la Côtitière.

• **M. l'abbé Tanguy de la Gironnière** est nommé curé in solidum des paroisses de Gex et Divonne-les-Bains, pour une durée de six ans prorogable. Il réside au presbytère de Gex. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire paroissial dans le groupement de Montluel.

• **M. l'abbé Rosaire Mangala**, vicaire



Les prêtres du diocèse, au cours de la messe chrismale à Notre-Dame de Bourg en 2014

paroissial dans le groupement de Miribel, est nommé curé de ces mêmes paroisses pour une durée de six ans prorogable. Il réside au presbytère de Miribel.

• **M. l'abbé Sylvain Mariaud**, vicaire paroissial dans le groupement de Meximieux, est nommé curé de ces mêmes paroisses pour une durée de six ans prorogable. Il réside au presbytère de Meximieux.

• **M. l'abbé Gabriel Traore** est nommé vicaire paroissial dans le groupement d'Ambérieu-en-Bugey. Il réside au presbytère d'Ambérieu-en-Bugey. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire paroissial dans le groupement de Pont d'Ain-Poncin.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,
Le mardi 28 avril 2015,
En la fête de saint Pierre Chanel.

† **Pascal Roland**

Par mandement
P. Christian Josselin
Chancelier

Conseil presbytéral

Bourg-en-Bresse, le 16 avril 2015

Chers frères prêtres,

Le Bureau du conseil presbytéral s'est réuni à l'évêché le 14 avril pour préparer notre prochaine assemblée. Aujourd'hui je sollicite une nouvelle fois votre précieuse collaboration pour le bien commun de notre diocèse.

Conformément aux Statuts du Conseil presbytéral (art. 3, 23 et 28), je convoque la troisième assemblée ordinaire de l'année pastorale 2014-2015 et je suis heureux de vous y inviter personnellement. Si l'un d'entre vous avait un empêchement majeur, il m'avertira sans tarder (Statuts, art. 09). Cette assemblée aura lieu à l'Abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey, du jeudi 28 mai 2015, 9h30 (office de Tierce), au vendredi 29 mai 2015, 14h (fin du déjeuner).

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour que j'ai préparé avec l'aide du Bureau. Vous trouverez aussi plusieurs documents qui concernent cet ordre du jour. Pour le déroulement fructueux de nos travaux, je vous remercie de bien vouloir en prendre connaissance avant notre rencontre afin de pouvoir présenter des suggestions. Je vous invite aussi à recueillir les avis de vos confrères sur ces différents sujets.

En attendant la joie de vous retrouver à Saint-Rambert, je vous souhaite un bon temps pascal !

Bien fraternellement,

† **Pascal Roland**

Programme de l'assemblée du conseil presbytéral

Jeudi 28 mai 2015

9 h 00 : Accueil

9 h 30 : Office de Tierce

9 h 40 : Introduction des travaux

10 h 00 : Les services diocésains (P. Revel – P. Pelletier)

12 h 30 : Repas - Détente

14 h 30 : La Maison Jean-Marie Vianney (P. Pelletier et M. Michel Delers, membre de la commission « Projets MJMV »)

15 h 30 : La Maison St-Anthelme : informations et réflexions

16 h 30 : La vie et la mission dans le diocèse

- Évaluation des nouveaux doyennés et des archidiaconés

- Relecture des statuts des conseils paroissiaux

- Relecture des Statuts des Laïcs en Mission Ecclésiastique

18 h 15 : Messe et Vêpres

19 h 15 : Dîner – Soirée détente

Vendredi 29 mai 2015

7 h 30 : Messe

8 h 05 : Petit-déjeuner

8 h 45 : Laudes

9 h 00 : Remontées de l'assemblée des doyens

- Introduction du Vademecum des sacrements

- Orientations pastorales sur les Funérailles

- Grille de relecture sacerdotale

10 h 00 : Rapport des autres commissions

- Session du presbyterium – novembre 2015

- Formations diocésaines

11 h 15 : Autres questions

- Nos suggestions pour l'année de la miséricorde

- Nos suggestions pour une Fête de la famille

12 h 15 : Office de Sexte

12 h 30 : Repas – fin de la session

Informations diocésaines

Election au Carmel du Saint Curé d'Ars

Le mardi 21 avril 2015, des élections avaient lieu au Carmel du Saint-Curé à Ars, en présence de Mgr Roland. Mère Dominique de l'Annonciation, prieure depuis 2012, a été réélue prieure du Carmel.

A l'occasion de cet événement important dans la vie de la communauté, le diocèse assurent les sœurs carmélites de leurs prières.

Jumelages avec le Liban

L'Enseignement catholique souhaite promouvoir des jumelages avec des établissements scolaires libanais, afin de développer et de vivifier les échanges avec nos frères chrétiens d'Orient. Il invite les directions des établissements, les professeurs, les prêtres, les élèves et les familles à s'investir dans ces partenariats.

Pour cela, une journée sur le Liban sera organisée au cours de la prochaine année scolaire, et M. Frank Taisne de Mulet a été habilité par Mgr Roland à apporter son aide aux écoles qui en feront la demande.



Offre d'emploi

Poste à pourvoir : responsable de librairie religieuse

- **Contrat** : CDD pour un remplacement de congé maternité et congé parental à pourvoir au 1er septembre 2015

- **Durée** : 24 h. hebdomadaire

- **Contenu de poste** :

En lien avec le gérant de la Procure de Lyon et en collaboration avec la vendeuse du magasin :

Vous mettez en place une dynamique dans l'accueil et la prise en charge de la clientèle dans le choix des livres et objets recherchés par la clientèle, le conseil personnalisé à la personne, le suivi commercial de la relation client.

Vous gérez : la passation des commandes, le roulement des stocks, le lien fournisseurs, l'organisation et l'ordonnancement du magasin (nomenclature).

Vous assurez la promotion commerciale et la communication autour du magasin (entre autres : exploitation commerciale du fichier – clients, tenue du blog et newsletter, lien avec les médias).

- **Compétences** :

Capacité de conseil et d'initiative dans le domaine du livre et de l'objet religieux

Appétence à la lecture et intérêt pour l'édition religieuse.

Maîtrise de l'outil informatique

Idéalement, expérience dans les domaines de la vente et du conseil.

CV à adresser ainsi qu'une lettre de motivation avant le 1^{er} mai à :

Madame Nadine LAURENT

31, rue du Docteur Nodet

01000 Bourg en Bresse

Par courriel : nadine.laurent@belley-ars.fr

Renforcer la sécurité des Eglises de l'Ain

Les églises du département de l'Ain ont subi 17 faits de vols et de vandalismes depuis le mois d'octobre 2014 : vols d'objets religieux mais aussi profanation de tabernacles et vols du Saint-Sacrement à plusieurs reprises. Ces faits ont choqué les fidèles catholiques bien entendu, mais aussi de manière plus large les élus et l'ensemble de la population qui se trouve dépossédée d'une partie de son histoire et de son patrimoine local.

Afin de réagir à ces faits et d'accentuer la prévention de ces vols, une journée de formation s'est tenue à la Maison Jean-Marie Vianney le vendredi 24 avril, à l'initiative de Mgr Pascal Roland, en partenariat avec Monsieur Laurent Touvet, Préfet de l'Ain, Monsieur Denis Mondon, Procureur de la République, Monsieur Etienne Blanc, Président de l'Association des Maires de l'Ain et Mme Marie-Jeanne Béguet, Présidente de l'Association des Maires ruraux de l'Ain, qui se sont immédiatement associés à la démarche.

Etaient invités à cette journée de formation

les 419 maires des communes de l'Ain, 100 prêtres des paroisses, du diocèse, curés et vicaires, et des paroissiens « référents » choisis par le curé. Près de 150 participants étaient présents tout au long de cette journée.

Afin d'aider concrètement les acteurs de terrain - maires, propriétaires de la plupart des églises du département, et curés affectataires - à rehausser le niveau de sûreté de leur édifice religieux et des objets mobiliers qu'il contient, une quinzaine d'intervenants se sont succédé :

- **M. Laurent Touvet**, Préfet de l'Ain, qui a introduit cette formation ;
- **M. Denis Mondon**, procureur de la République, sur les repères juridiques pour les faits de vols et vandalismes commis dans les églises ;
- **M. Etienne Blanc**, Président de l'Association des Maires de l'Ain ;
- **Mme Marie-Jeanne Béguet**, Présidente de l'Association des Maires ruraux de l'Ain ;
- **M. Eric Blot**, Commandant de Police, Conseiller Sûreté des Patrimoines au



Les organisateurs et intervenants lors de la conférence de presse

Ministère de la Culture, qui a détaillé l'action du Ministère et des services nationaux de lutte contre le trafic des biens culturels ;

• **Le Colonel François-Xavier Martin**, Commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Ain, qui a expliqué l'action de la gendarmerie pour la protection des édifices religieux et de leur patrimoine (prévention, surveillance, enquête) ;

• **M. Jean-Dominique Monnoyeur**, Délégué Prévention à la Mutuelle Saint-Christophe, sur l'assurance et la prévention ;

• **L'abbé Pierre Friess**, curé de Villars-les-Dombes, qui a témoigné des actions menées dans sa paroisse ;

• **M. Michel Colletaz**, maire d'Izernore, qui a présenté la sécurisation de son église et de ses objets ;

• **L'Adjudant-Chef Hudelot et l'Adjudant Roux**, Référents Sûreté au Groupement de Gendarmerie de l'Ain, qui ont donné quelques pistes pour la sécurisation des édifices religieux : les solutions concrètes et efficaces à mettre en oeuvre ;

• **Mme Catherine Penez**, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Ain (CAOA), qui a exposé quelques exemples de sécurisation des objets mobiliers dans l'Ain ;

• **Mme Violaine Savereux**, responsable du SDAS et CDAOA de l'Ain, qui a présenté l'inventaire des objets religieux, premier maillon de la chaîne de sécurisation ;

• **Le P. Frédéric Pelletier**, qui a fait un rappel des normes liturgiques en vigueur ;

• **Mgr Pascal Roland**, qui a conlutt cette journée remerciant les organisatrices et tous les intervenants, et en rappelant que tous les acteurs doivent prendre conscience du danger que courent les églises du diocèse, et travailler ensemble pour les rendre plus sûres.



Depuis les vols commis dans les églises présentés dans le numéro de février 2015 d'EPA, d'autres faits sont malheureusement à déplorer :

- Le 10 avril, un vol dans la sacristie de l'église d'**Hauteville-Lompnes**
- Le 25 avril, la découverte de vols survenus dans les sacristies des églises de **Saint-Rambert-en-Bugey** et de **Poncin**.

Dans ces trois églises, des vases sacrés - calices, ciboires, patènes et ostensoirs - ont été dérobés.

Les référents sûreté du groupement de Gendarmerie de l'Ain sont intervenus dans ces églises, pour donner des conseils pour la sécurisation des édifices et des objets qu'ils contiennent.

Ils ont renouvelé leur appel à la vigilance, et ont conseillé aux curés et aux maires de réfléchir à l'opportunité de laisser leurs églises ouvertes, tant que des mesures de protection n'ont pas été mises en oeuvre.

Ils sont disponibles pour rencontrer les prêtres et les maires qui le souhaitent, pour réaliser des visites de sûreté et étudier quelles actions peuvent être réalisées.

Renseignements auprès du Service Diocésain de l'Art Sacré : 04 74 32 86 40 - sdas@free.fr

Agenda des événements diocésains

Conférence « La bonté de Dieu dans les épreuves de la vie » par le P. Gros Lambert

Mardi 5 mai de 9 h à 17 h à la MJMV
Contact : Pastorale de la Santé - 04 74 45 23 14
- pastoralesante01@orange.fr

Adoration pour les vocations

De 20 h 30 à 21 h 30 :

- **Jeudi 7 mai** : Maison Jean-Marie Vianney
- **Jeudi 14 mai** : Saint-Denis-les-Bourg

Contact : Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

RVC Lycéens à Turin

Du 7 au 10 mai

RVC à la découverte du Saint-Suaire, de Don Bosco, Pier-Giorgio Frassati, Dominique Savio... Prix : 100 €

Contact : Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

Pèlerinage Catherine Lassagne

Dimanche 10 mai

Marche pour les femmes mariées, célibataires, remariées, consacrées, séparées, mères, divorcées, fiancées, veuves... toutes les femmes, dès 18 ans !

Début de la marche à 8 h à Ars, Messe à 17 h à Notre-Dame de Beaumont.

Renseignements : Sanctuaire d'Ars - 04 74 08 17 17 - info@arsnet.org

Conférence de François-Xavier Bellamy

Mardi 12 mai à 20 h 15 à la MJMV

« Les déshérités ou l'urgence de transmettre » : conférence et dédicace.

Inscription : conf.bellamy.apel01@bbox.fr

Soirée Que Pasa ?

Samedi 23 mai à la MJMV

Contact : Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

Journée de la Diaconie

Samedi 30 mai à la Chapelle des Venues à Bourg

« Avec nos frères et sœurs malades »

Contact : Diaconie - 04 74 37 36 80 - diaconie.belley.ars@free.fr

Viens et vois ! Un week-end avec des prêtres 30 et 31 mai à Paray-le-Monial

Un week-end interdiocésain avec des prêtres pour les garçons de 18 à 30 ans : carrefours, débats, foot, adoration, barbecue, messe... avec la participation du cardinal Barbarin et de Monseigneur Rivière.

Participation aux frais : 10€

Contact : Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

Journée de prière pour la sanctification des prêtres

Vendredi 12 juin 2015 à 18 h au Sacré-Coeur à Bourg-en-Bresse

Messe avec les prêtres du diocèse.

Veillée de prière pour les vocations

Samedi 20 juin, à 20 h 30 à Notre-Dame de Bourg

Ordination sacerdotale

21 juin 2015 à 15 h en l'église Notre-Dame de la Miséricorde à Ars

Ordination sacerdotale de Baudouin d'Orléans, par Mgr Pascal Roland.

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 1^{er} mai 2015

Directeur de la publication : Guilhem Duval

Rédaction et mise en page : SDPC - Crédits photos : SDPC

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet - CS 60154 - 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr